

L'ATELIER « CAFÉ-PLUME » DU VENDREDI MATIN

SESSION I / SAISON 2024-2025

Atelier mensuel d'écriture créative pour adultes

DESRIPTIF

Un atelier léger léger pour laisser glisser sa plume autour d'un café ou thé offerts: jeux d'écriture, incursions dans l'imaginaire, propositions autobiographiques, détours poétiques... On ne se refusera rien, pas même la bonne humeur !

ANIMATION

Sylvie Callet, écrivaine, coach en écriture, animatrice d'ateliers d'écriture – <https://atout-écriture.fr>

OÙ ? QUAND ?

Les vendredis de 10 h à 12h30 au Papyrus 102 rue Lamartine à Villefranche (derrière la gare) : **18 octobre, 15 novembre, 13 décembre 2024 + 24 janvier 2025.**
La séance n°3 du 13 décembre sera suivie d'un apéro partagé.

PRÉREQUIS

Pour adultes – Débutants bienvenus. Les participants à l'atelier Café-Plume session 2 - 2023/2024 sont prioritaires pour s'inscrire à cette session I jusqu'au 30 juin 2024 et pour la session II → dates sous réserve de modification : 21 février, 28 mars, 18 avril, 16 mai 2025. 8 participants maximum.

À NOTER !

Engagement pour les 4 séances. Aucune séance manquée ne sera transmise ni remboursée, sauf en cas de maladie grave (certificat médical à l'appui).
Ponctualité et régularité vivement souhaitées.

MATÉRIEL DEMANDÉ

- Support pour écrire (feuilles, grand cahier... au choix) + trousse garnie
- Pochette pour classer les documents remis et les textes produits.

INSCRIPTION

Inscription à partir du 17 septembre 2024, en fonction des places disponibles
Formulaire d'inscription à compléter en page 2.

Avant de vous inscrire, vérifiez que l'atelier ne soit pas complet: par mail écriture-papyrus@orange.fr ou sur le site <https://écriture-papyrus.com>

TARIF - règlement par chèque(s) à Écriture & Papyrus ou *virement : 125 €
Arrhes à l'inscription : 45 € + Solde à remettre le premier jour du stage : 80 € +
Adhésion membre de soutien 2024-2025 à l'inscription : 10 € minimum.

***Pour règlement par virement bancaire :**

Assoc. Écriture & Papyrus BIC **AGRIFRPP878** - IBAN **FR76 1780 6008 6573 6788 6400 019**



*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2024-2025
à imprimer et renvoyer complété, daté et signé à :
Écriture & Papyrus, 102 rue Lamartine, 69400 Villefranche-sur-Saône

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Tel portable :

Adresse e-mail (obligatoire - écrire très lisiblement) :

Personne à contacter si besoin (nom + tel) :

Je m'inscris à l'atelier ou stage intitulé **CAFE-PLUME SESSION I**

qui aura lieu (dates) : **18 octobre, 15 novembre, 13 décembre 2024 + 24 janvier 2025.**

Je joins à mon inscription **un chèque d'arrhes d'un montant de 45 euros** à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Si je ne suis pas encore adhérent(e) pour l'année scolaire en cours, je joins à mon inscription **un chèque d'adhésion séparé, d'un montant de 10,00 € minimum**, libellé à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Mon chèque d'adhésion de membre de soutien sera encaissé dans tous les cas.

Un numéro d'adhérent me sera attribué pour l'année scolaire en cours.

Je recevrai une **confirmation d'inscription** + notice explicative si besoin **au plus tard une semaine avant le début de l'atelier ou stage. Merci d'être patient.e !**

*En cas d'annulation de l'atelier ou stage par Écriture & Papyrus (si le nombre de participants inscrits n'est pas suffisant) ou en cas de refus d'inscription (si le nombre maximum de participants est atteint) je serai prévenu(e) par courriel ou téléphone et **mon chèque d'arrhes sera détruit. En cas d'annulation de ma part, mon chèque d'arrhes sera encaissé par Écriture & Papyrus au titre du préjudice subi, sauf annulation en cas de raison grave (justificatif exigé).***

Pour les ateliers réguliers et stages de plusieurs jours : les séances manquées ne donneront lieu à aucun remboursement ou dédommagement.

Les séances qui ne pourraient avoir lieu en présentiel (pour cause de confinement ou autre empêchement majeur) seront soit reportées à une date ultérieure, soit remplacées par des séances par e-mail et/ou par conférence téléphonique.

*La cotisation annuelle – septembre à août - obligatoire et nominative, est fixée à **10 euros minimum.***

Date

Mention à recopier : « Bon pour accord »

Signature